

## L'énoncé en analyse

Luce Irigaray

---

### Citer ce document / Cite this document :

Irigaray Luce. L'énoncé en analyse. In: Langages, 4<sup>e</sup> année, n°13, 1969. L'analyse du discours. pp. 111-122;

doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1969.2512>

[https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1969\\_num\\_4\\_13\\_2512](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2512)

---

Fichier pdf généré le 02/05/2018

## L'ÉNONCÉ EN ANALYSE

*Ce n'est pas sans paradoxe que ce texte s'inscrit dans un recueil sur l'analyse de l'énoncé. Car la psychanalyse se propose en quelque sorte comme une technique de la subversion de l'énoncé. Et à divers titres.*

*L'énoncé, même pris à la lettre, s'y trouve toujours entendu comme un « symptôme » renvoyant à quelque particularité de fonctionnement, ou de dysfonctionnement, de la structuration même du discours.*

*La définition d' « un » énoncé, constitué en objet d'analyse, suppose la possibilité d'isoler une unité-discours. Or, la psychanalyse insiste à la fois sur le morcellement du texte et sur son intrication à un réseau, à des réseaux, d'énoncés, d'énoncer, dont il n'est pas isolable. Toujours contesté en tant qu'unitaire, l'énoncé s'y trouve encore toujours renvoyé à sa polyvalence, son ambiguïté, sa pluralité.*

*Toute analyse d'énoncé se réfère plus ou moins explicitement à une typologie. Or, si divers types de discours viennent s'exprimer dans la cure analytique, leurs formes, leurs « figures », seront mises en cause comme telles, dénoncées comme métaphores où l'énonçant se suspend.*

*Enfin l'analyse d'énoncé, et sa formalisation en modèles, en « types », fait appel, que ce projet soit ou non concerté, à des schémas de communication. Et l'analyste, même quand il y recourt, se doit de les interroger comme possibles corrélats fantasmatiques de celui qui les définit. Car, du fait même de l'irréductibilité du fantasme\* au discours, celui-ci s'avère « in-communication », le sujet parlant ne pouvant exprimer ce qu'il veut dire, et son interlocuteur ne pouvant entendre ce que l'énoncé traduit. Il n'empêche que soit tentée, et de diverses manières, l'entreprise d'aménager, de réduire, l'irrecevable non dit ou mal-entendu. Mais, même dénié, le fantasme s'impose.*

Qui pratique l'analyse doit porter la question sur l'acte même de produire le discours. Et tout est, en effet, mis en place pour que cette production puisse être interrogée. Situation en quelque sorte expérimentale de l'énonciation, inconnue des linguistes et des psychologues, et qui met l'analyste en position de cerner des phénomènes qui, par ceux-là, ne sont pas isolables. Ainsi, que ce qui fonctionne comme variables dans le discours « mondain » — référent, allocutaire, contexte — soit là (autant que faire se peut) défini comme invariants, permet l'appréhension comme variable du fonctionnement même de l'énonciation toujours recouvert, occulté.

\* Pour l'acception du terme « fantasme », on se reportera à « *Du fantasme et du verbe* », dans l'*Arc*, n°. Freud, janvier 1968.

Comment va dès lors s'articuler l'acte d'énoncer de l'analysé dans cette réduction du contexte « mondain », qui correspond au passage à une autre scène, celle de l'analyse.

\*\*\*

Le patient n'est plus naïf. Faut-il le déplorer? S'en réjouir? Peu importe. C'est ainsi. Aussitôt dressé le décor, — ou l'absence de décor, — il entreprend le récit de sa vie, l'éclairant de ses repères « sexuels »! Il est ce faisant assez peu déconcerté, ou concerné. Il s'inscrit dans ce qu'il croit le projet de l'analyse, de l'analyste. Il parle du lieu d'un autre, voire d'une « théorie », laissant au champ analytique la décision de ses dires. Il ne pose aucun acte, s'insère dans l'« acte analytique ». Mis sur rails, selon certains. Et ce « déparlage » n'est pas sans lui procurer une certaine satisfaction, un certain soulagement, traduits éventuellement par la réduction de ses symptômes.

D'ailleurs, l'acte il l'évite à un autre titre : énonçant ce qui a déjà été énoncé. Pour lui-même, par lui-même, posé en « il », exhibé en « il », se présentant délibérément comme aliéné dans un discours antérieur mais relativement maîtrisé, concerté. Jouant en quelque sorte avec le déjà dit, le déjà pensé, repassant par des chemins parcourus dont il (re)connait les tracés, sorte de « jeu de piste » proposé à la perspicacité, ou plutôt la complicité de l'analyste. Car il n'y a là qu'évitement de l'acte d'énoncer.

Et attendre à ce point un dire, le ponctuer, voire l'interpréter, instaure une sorte de connivence dans l'imposture dont le plus dupe sera encore le patient, pris au mot de ses alibis, accrédité dans l'illusion d'accéder à un méta-discours, à une méta-histoire, là où certes il ne peut être suspecté de crime étant hors du lieu où l'acte se commet. Tant soit peu confirmé dans ses redoublements, ses retranchements, c'est bien plutôt à la logorrhée qu'il accédera, dans le meilleur des cas à la logomachie. Déplaçant dans le pseudo corps à corps de l'argutie le coup de force de l'articulation. Beau parleur, belle âme, satisfait de s'en tirer à si bon compte. En fait, complètement floué.

Pourtant, il y avait bien dans son discours quelque activité qui, à son corps défendant, valait d'être entendue. Celle de l'évidement. Car la redite, énoncé d'énoncé, — de soi, de l'autre, — suture si on la prend comme texte, mais débride, évide, si elle est reçue d'une autre oreille, celle que sollicite, ou plutôt ne sollicite plus, un « objet » déjà chu, et qui ne fonctionne là que comme pré-texte, monnaie d'une parcimonieuse économie de la mort. Sans doute, la répétition comme telle n'est pas sans effet sur le répétant pour la raison qu'elle est, en fait, impossible et que de cette impossibilité même résulte quelque abréaction sur celui qui l'agit. Mais il n'est là encore de répétition que pour qui la veut telle, non pour l'analysé qui prétend seulement la maîtriser dans le récit, l'énoncé d'énoncé. Et s'attarder dans ce qui se re-cite à quelque recherche d'un texte perdu, d'un fragment inouï, reviendrait à faire le jeu de cet échange à bon compte.

Quant à cet acte sexuel, qui là apparemment se prodigue, il mérite certes d'être interrogé, non dans ses modalités, ses particularités, ses apories, mais en tant que, telle l'énonciation, il se produit dans une déhiscence de l'énoncé. Interrogation silencieuse. Car l'énonçant, lui, n'est pas près

d'entendre. Il parle du lieu de l'analyse, et (s')écoute avec les oreilles de l'analyste.

Autrement dit, si l'énoncé évoque ici sa cause, le point où il défaille, le patient, lui, est tout occupé à le nier, à l'enkyster. C'est le silence de l'analyste qui, de son entreprise, fera basculer la visée. Acte, et neutre, en tant qu'il profère là l'in-différenciation des pôles d'énonciation<sup>1</sup>, — ne-uter, ni l'un ni l'autre, — mais se veut gage de leur départage, ou plus exactement d'une refonte<sup>2</sup> de leur économie.

Cette non-différence s'imposera quelque jour à l'analysé comme menace de mort plus implacable que celle qu'il tente d'annuler. Promesse d'infini-tude peut-être mais effacement de toute limite, abolition de toute forme, de toute articulation. De toute représentation. Noyade, dont quelque enveloppe, poche, bulle d'air, protège encore l'énonçant de la totale fusion, confusion, en même temps qu'elle l'isole, voire l'endort. Retournement au-dehors de cela même dont l'exclusion, le rejet, la coupure, assurent le fonctionnement discontinu du « sujet parlant »; métaphore de sa mythique unité, continuité, identité à soi. Du sujet perdu. Mieux, de l'impossible sujet.

Ici, les cheminements divergent. En fait, il en a toujours été ainsi. Et cheminement est déjà trop dire. Tout discours linéaire sur l'analyse implique qu'on se garde d'en user comme balisage. Tout au plus comme balistique. Car la prévision des « figures » de l'énonciation<sup>3</sup> risquerait fort d'être un dessein, plus ou moins concerté, d'endoctrinement, de suggestion, d'assujettissement, dont il faut protéger le patient, tout occupé qu'il est à le solliciter, préférant à son irréductible décentrement toute forme, si hypothéquante soit-elle, de centrage.

Parlera-t-il de son bathyscaphe? D'outre-tombe? Réarticulant, à son insu, le discours qui l'a marqué. L'adressant à quelque Autre? Grand imprimeur présumé imprimable, grand responsable, grand complice. Ou, tentera-t-il d'inscrire ce grimoire sur cette étendue inerte, vierge, continu opaque qui l'entoure? Essayant de l'animer, de lui donner vie, de se l'approprier comme chair perdue, peau manquante, texte dérobé? Bons à colmater tous orifices, à restituer l'intégrité. Du corps, du discours. A moins que cette enveloppe il ne l'impute, explicitement, à l'analyste, portée au compte de son indifférence, seule représentation possible de la neutralité, de la non-différence. Transformant le support en butée.

Quoi qu'il en soit, et il pourrait en être autrement, quelque acte, là, s'annonce, qui diffère de l'activité d'évitement et/ou d'évidement. Et quelque autre. Le tout est qu'il perçoive le lieu où on l'interpelle, le sollicite, le nie comme autre. Ce qui n'est pas dire qu'il réponde de quelque façon à la demande, mais qu'il repère son titre à y être impliqué.

Et comme il faut bien ici, abusivement, dérouler un fil, feindre une histoire, supposons que le patient prenne comme récif le silence même

1. Cf. *Communications linguistiques et spéculaire*, dans les *Cahiers pour l'Analyse*, 3, pp. 39-55.

2. Ce concept, repris à F. Regnault, paraît pertinent ici au prix d'un certain déplacement de son champ d'application.

3. Dont quelques-unes seulement seront évoquées ici.

de l'analyste, qu'il le prenne à partie du non-sens de son propre énoncé, évanescant de ne produire, apparemment, aucun effet sur celui qui l'écoute. Oubliant que jusqu'alors rien ne lui était adressé en propre, qu'il ne lui était accordé que des oreilles bien théoriques, impersonnelles, voire pas d'oreilles du tout, exclu d'un discours prétendument circulaire.

Mais l'énoncé d'énoncé s'interrompt. On passe à une autre « figure ». L'interpellation, l'interrogation, voire la prière. Pressenti comme plus redoutable d'être éliminé, et donc situé au lieu même de l'impossible redoublement de la boucle, l'analyste est prié de prendre la parole. Pas en n'importe quels termes il est vrai. On ne lui demande pas de raconter sa vie. Le défiant d'expérimenter lui-même où cela peut mener. Mais plutôt d'assurer un autre rôle par rapport au fonctionnement du discours. Confronté à la précarité de son statut de « sujet parlant » en tant qu'il se l'assure dans un « j'ai déjà dit, agi, cela, donc je suis », le patient prétend s'en remettre à l'analyste quant à la relance d'un énoncé pour lui maintenant évidé. C'est l'interrogation, quelle qu'en soit la formulation, qui traduira ici sa propre démission. Interrogation dont la forme la plus subtile sera de l'imputer à l'autre même. Non seulement « Qu'en pensez-vous? », « Qu'avez-vous à dire de tout cela? ». Autrement dit : « Pouvez-vous tenir la position de garant du discours, assurer le rôle de « sujet », pour que nous co-produisons un énoncé? » Mais encore : « Que voulez-vous que je vous dise? », « Que me demandez-vous au juste? ». Ou : « Indiquez-moi un « objet » pour mon propos, « votre » objet dont je ferai la trame de mon discours, que j'envelopperai de mes dires. »

Marchandage qui, s'il signe l'échec de la production prétendument solitaire du discours, paraît définir un peu trop proprement les rôles pour ne pas couvrir quelque leurre. Car quel est ici l'enjeu? Sinon de préserver une « unité » du locuteur à ce prix qu'il accepte de fonctionner comme supposés « sujet » ou « objet » d'un discours unique dont le verbe serait assuré par le transfert. Ce faisant, le patient calcule mal où il s'engage, ou du moins, évalue à trop court terme la rentabilité de son opération. Car une fois mise en scène, celle-ci « dramatise » la scission du sujet parlant de façon irréversible. Peu importe qu'elle s'articule ici au sein même de la phrase, elle fracturera quelque jour la cohésion même du tissu du discours. De même qu'elle ponctuera la phrase.

L'analyste, lui, est toujours silencieux. Neutre. Ce qu'on pourrait entendre cette fois comme *ne ultra pars*. De demande, il n'en a pas à formuler. Sinon celle déjà exprimée du paiement. D'autant plus excentrique au fonctionnement du discours qu'elle lui est à quelque titre parallèle. Le relaie en quelque sorte. Ailleurs. De même n'a-t-il pas à émettre quelque opinion, jugement, sur les énoncés déjà émis, car le patient en appelle là, aussi bien, à son savoir. S'avoir? Ou : ça voir? La requête qui lui est faite d'entrer dans le circuit de la production du discours est encore invitée à sortir du registre de la parole pour entrer dans le champ du regard où, quelle que soit la prime à payer, l'énonçant s'assure d'en recevoir une certaine « forme », cohérence, unité. Tronquée, certes, mais unité quand même, qu'aucune oreille ne peut garantir, sauf si elle est voulue ou si elle se veut, œil ou... bouche, ou main. Interrogé, ou du moins impliqué dans le champ d'une interrogation, l'analyste n'a donc pas à répondre.

Et cette apparente fin de non-recevoir aura souvent comme effet de

porter, à son insu, la question au sein même de l'énoncé du patient, qu'elle y figure sous forme de scansion silencieuse, trébuchement, fading de l'intonation, voire suspens. L'assurance du re-citant défaille, l'énoncé perd sa cohérence. Et parfois le discours s'arrête, se fige, butte sur l'opacité d'une question, d'un silence. D'une question intraduisible sinon par le réel du silence.

Peut-être l'analyste aura-t-il là à intervenir. A débusquer le patient, d'un quelconque borborygme ou d'un « Ce qui vous vient » ou « Ce qui vous occupe-là? ». Déplaçant ainsi le silence, pour lui ménager une possibilité d'articulation dans le discours.

Ainsi pris au dépourvu, il y a beaucoup à parier que le patient produira quelque énoncé du type : « Ce mur est blanc », « Votre tableau est beau », « J'aime cette pièce », « On crie dans la cour », « J'écoutais des enfants qui jouent », « Je me demande ce qu'est ce bruit », « Je me demande si je suis intelligent », etc. Tout cela d'un ton plutôt dépité, voire agressif. Car ce faisant, il croit enfreindre la règle analytique, vous répondre à côté. Mais il est toujours dans le champ d'un discours, et il suffira d'entendre, voire de pointer, où il y fonctionne pour que l'énoncé se développe, ou pivote.

A dire vrai, il parle là de plusieurs lieux. Au plus simple, ou à la première écoute, il produit une assertion sur le « monde », il indique un « objet » du monde, qu'il nomme, parfois qualifie. Il affirme qu'une chose « est », et éventuellement comment elle est. Forme d'énoncé la plus commune dans les échanges « mondains » et qui en constitue même en quelque sorte la trame et le support. Mais, d'une autre oreille, l'analyste peut entendre comment le patient s'y rassure, voire s'y défend. Car du jugement d'existence émis sur tel « objet » du monde, de la désignation de sa « réalité », il s'assure de son droit à la parole et de sa propre existence, de son existence comme parlant. C'est le monde cette fois, et non son histoire ou l'analyste, qu'il prend pour garant.

Entendre n'est pas intervenir. Car porter la question sur la réalité du « monde », ou l'aptitude de quiconque à en juger, risquerait de susciter quelque querelle de mots où l'analysé serait trop heureux d'en revenir et à son savoir et à un affrontement un peu trop concerté. D'ailleurs, l'analyste n'a pas à cautionner, ou infirmer, l'exactitude, la véracité, d'un énoncé, — ce à quoi il sera souvent sollicité comme garant d'un leurre, — ni même à juger de son acceptabilité. C'est plutôt sur l'ambiguïté du texte qu'il doit jouer, portant l'accent sur son irréductible polyvalence, équivocité, épaisseur. Aussi ne s'arrêtera-t-il pas au prétendu référent de l'énoncé, ni à sa constitution en « message », sinon pour noter le statut dont ils jouissent et dont prétend jouir, de leur fait, celui qui le désigne, le produit.

Mais c'est la structuration même de l'énoncé qu'il peut interroger. En effet, l'articulation des « formes » du discours exprime quelque dire qui se profère à l'insu même de celui qui l'énonce. « Ce mur est blanc », « Votre tableau est beau », « J'aime cette pièce », « On crie dans la cour », seraient abusivement interprétés, ou regroupés, comme énoncés « directs », et donc à quelque titre isomorphes. Car si cette catégorie d'énoncés est, dès l'abord, mythique, elle opérerait de plus, ici, des regroupements abusifs. Que « ce mur », « on », « j' », « votre tableau », fonctionnent comme sujets de la phrase suppose des articulations différentes de l'énonciation à l'énoncé, un travail de « navette » plus ou moins complexe de l'une à l'autre, de la

trame du discours au quadrillage grammatical, mais aussi au discours supposé de l'analyste et/ou du « monde ». Par ailleurs, ce n'est pas au même temps que l'énonciation insiste, ou se délègue, à quelque autre, personnel ou impersonnel, à l'énoncé constitué en objet, au « monde ». Ainsi pourrait-on, et à divers titres, opposer « on crie » à « j'aime », « ce mur », à « votre tableau », « blanc » à « beau ». Mais aussi « est » à « aime » ou « crie », où la prévalence de l'accompli ou du non accompli signe un mode particulier d'intégration du procès toujours in-fini de l'énonciation et des structures définies de l'énoncé, sans négliger la fonction inaugurale de « est » dans la venue de l'énonçant au discours.

L'énoncé ainsi produit, et où le patient espérait quelque terre ferme, quelque socle où asseoir sa mouvance, se doit donc d'être entendu comme une série de transformations dont l'ordre, et le suspens, méritent l'attention. Et de même l'analyste devra-t-il accueillir des énoncés qui d'emblée se donnent pour plus complexes, plus différés, indirects : « J'écoutais des enfants qui jouent », « Je me demande ce qu'est ce bruit », « Je me demande si je suis intelligent », etc.

Par ailleurs, à une oreille analytique, ne peut échapper que tel est, du moins pour un temps, tout oreille, tel autre tout œil, ou tout affect. Ni que, ainsi parlant, le patient s'imagine, à quelque titre, sortir du champ de sa cure, transgresser quelque limite. D'où marque-t-il donc cet espace? Comment? Pour qui? Et s'il enfreint un tracé, que dit-il ce faisant? Mime-t-il ce qu'il perçoit comme réponse toujours à côté de l'analyste?

Ainsi, croyant recouvrer, furtivement, sa cohérence de la simplicité d'une désignation, de la nomination d'un objet unique du « monde », l'analysé est renvoyé à sa complexité, à la pluralité des réseaux qui interfèrent en ce seul énoncé, à la multiplicité des séquences qui s'y tissent, évoquant elles-mêmes d'autres textes, émis, à produire, possibles. Il se résignait à être indicateur, voire indice, — mais pour qui? ou pour quoi? — et il se retrouve réseau, convoqué par l'analyste — neutre, ne-uter, — à chaque aiguillage, carrefour, embranchement. Il prétendait répondre « à côté », on lui signifie que pour ce qui est du discours il ne peut en être autrement, que ce qu'on tente de dire est toujours en quelque sorte, et irréductiblement, à côté. Quel va être son prochain re-tranchement?

Il se peut que le patient en vienne là à discourir sur le mode du récit, au passé ou au présent, mais surveillant d'un œil son propre énoncé, le commentant, le critiquant, y relevant quelque méprise, drôlerie, contradiction. Faisant le procès même de l'énoncé. Ré-énonçant l'énoncé. Le réarticulant. Il agit ce qui de l'intervention de l'analyste a fait mouche. A sa manière. Et c'est ce qu'il faut entendre. Le plus souvent, il guette une signification, un message. C'est un sens qu'il veut surprendre, reprendre.

Et tandis qu'il épie ainsi la cohérence de son texte, qu'il tente d'étirer, voire d'effiler, celui-ci sous son regard, son dire se réfugie, converge, sous certains mots qui se répètent, insistent, interviennent dans des contextes inédits, carrefours de sens et de non-sens. Mots repères pour l'analyste, qu'il doit dépister, qu'il peut ponctuer, souligner, interroger. Ainsi « savoir », on l'a vu, cache un « s'avoir » ou encore un « ça voir ». Et savoir quoi, pour qui? « Comprendre », c'est englober; mais qui sera l'englobant? Et l'englobé?

Et peut-être est-ce prendre un con? « Entière? » oui mais en tiers avec qui? « En vouloir » peut-être, mais vouloir de quoi? Et de la part de qui? « Coupable? » Sans doute, mais en combien de morceaux? etc.

Après un temps de déroute, de dévoiement, le patient va-t-il au langage lui-même porter son intérêt, demander quelque garantie, déplaçant l'accent sur cela qui, de l'analyste, a paru requérir l'attention? S'arrêtant aux mots, les examinant, s'en jouant. S'efforçant à habiter cela même qui l'habite, à plier à ses jeux cela même dont il commence à se sentir le jouet, épelant ce discours dont on lui signifie qu'il l'épelle. Croyant revenir là, après tant de détours, à quelque élément, à quelque énoncé non sécable, à quelque maître mot dont la saisie lui serait gage de reconstruction, mot à mot, du langage.

Il jouait, se jouait, — de cette loi même qui préside à son surgissement, son fonctionnement, et quelque peu aussi de l'analyste, — il s'entend dire qu'il se fascine, se piège. Car pourquoi commencer par tel mot plutôt que tel autre? Et d'où lui vient son pouvoir ainsi retiré du contexte du discours, d'un réseau de différences? Il n'en a plus? Alors pourquoi celui-là? Le prétendu hasard de son choix paraît bien couvrir quelque rencontre qui, toute fortuite qu'elle semble, n'en est pas moins signifiante, de jeu, voire de jouissance. Quels sont donc les contextes là convoqués, les occurrences possibles? Qu'évoque-t-il ce mot, que rappelle-t-il ou appelle-t-il? D'ailleurs ce mot est-il « un »? Lui aussi mérite d'être épelé. Et le plaisir qu'y prend le patient résulte peut-être de quelque collusion de syllabes, de phonèmes, semblables, différents, associés à d'autres chaînes, convoquant des émois divers, que le joueur répète, à son gré et à son insu. A l'analyste revient là d'inviter le patient à retrouver les fils, à reprendre le tissu, car ce qu'il voulait pièce unique, s'effiloche, menace de se réduire à la béance d'un trou.

Et en viendrait-on au phonème, l'élément présumé ultime, qu'il pourrait être signifié au patient qu'il est lui-même faisceau de traits différentiels s'articulant sur fond d'absence, case vide qui en permet les permutations, les associations, qui donne le jeu nécessaire à leur mise en réseau. Il n'est pas besoin d'un cours de phonologie pour faire entendre à l'analysé que le phonème est lui-même pluriel, qu'il ne renvoie pas seulement à des phonèmes différents, mais qu'il est lui-même structuration de différences. Il suffira de lui demander, tel le chat à Alice, « Avez-vous dit cochon ou cocon? », en empruntant bien sûr, et le nombre de fois qu'il convient, les termes de son propre énoncé.

Le phonème n'est un que pour qui le subvertit par le regard, le constitue en image — acoustique... — ou pour qui le transcrit, le figure. Ce qui est encore le soumettre à la formalisation de l'œil. Pour qui l'articule et le reçoit, il est d'entrée de jeu multiple, articulation de différences. Le « simple », l'identique à soi, s'y dérobe toujours, est d'emblée proscrit, imprononçable, irrecevable, délégué au silence.

Ainsi s'annoncent les effets de la soumission de l'homme aux rêts du langage. Il n'y trouve d'élément simple ni à l'origine d'une construction ni au terme d'une déconstruction. Mais pas plus d'univers du discours, de totalité du texte, incluant, résorbant toutes les différences. L'entrée dans

le discours, et il y est depuis toujours impliqué, provoque son éclatement. Il sera ce vide, ce blanc, ce lieu d'exclusion qui permet le fonctionnement des combinaisons, des articulations, de différences, et aussi bien réseau, faisceau, sédimentation, de différences. S'il vient à l'analyse avec le désir de recouvrer, de trouver, quelque discours élémentaire ou exhaustif, ou encore quelque théorie, quelque système, récapitulatifs, dont il demande à l'analyste d'être le garant, le pédagogue, l'herméneute, voire le mage, il lui sera signifié qu'il n'est pas de garant du discours, que l'analyste ne peut être que support ou rappel de la loi des différences qui préside au fonctionnement du langage. Comme tel, il constitue un hors-texte, sans pour autant l'englober, le travaillant de « l'intérieur » mais irréprésentable, insituable, indicible, à l'œuvre partout et nulle part.

Et sans doute pourrait-on entendre déjà ainsi la castration. Où le patient attend de l'analyse, de l'analyste, la reconstitution ou la constitution d'une unité-discours, élément ou univers, d'un énoncé insécable et/ou exhaustif, le recouvrement des lacunes, la résolution des coupures, des contradictions, des divergences, il est confronté à son statut de « sujet parlant », pur fonctionnement, pur jeu de différences, qu'il articule comme elles l'articulent. Il n'est pas de texte achevé, ni au début, ni à la fin; l'énoncé est toujours arbitrairement clos, mais toujours aussi polyvalent, et donc elliptique et ambigu. Le discours, et aussi l'analyse en tant que cure qui relève de ses lois, est in-terminable.

Mais l'homme résiste à l'éclatement, la fragmentation, le néant. La mort. L'animalité, le corps, — dénominations inadéquates, notamment parce qu'elles s'inscrivent dans des oppositions dichotomiques, déléguant le neutre à qui? — répugnent à l'ex-centricité et à la dispersion, spatiale, temporelle. Ils tendent encore et toujours à s'y restaurer en foyer. Ce ne pourra être qu'en projetant comme fin une unité, originelle ou de suppléance, qu'on l'appelle retour, réappropriation, communion, délégation narcissique, voire jouissance. Tels sont certains autres noms de l'objet du désir qui va é-mouvoir l'homme parlant, l'attirer toujours plus loin de ses origines et l'engager dans quelque impossible communication avec l'autre, à qui il sera toujours requis d'être, ou de donner, ce qu'il n'est pas ou n'a pas, et dont tout énoncé ne sera entendu qu'au prix d'une méprise, d'une appropriation qui est encore une impropriété.

Si l'on cède à la tentation, à l'imposture, de mettre en scène l'entrée de l'homme dans le langage, on peut augurer des lieux de fonctionnement privilégiés de cet objet du désir. Celui qui parle déjà s'impose comme la cause du mal; c'est le voleur, du moins le possible receleur, celui à qui il faut reprendre son bien. C'est ce dont on parle qu'il faut retrouver par-delà les diffractions du langage, l'objet sûr, palpable, « matériel » enfin, le « corps » peut-être, dont la « substance » s'impose, résiste aux diableries du discours. Ou, faut-il au discours lui-même demander des comptes? S'il subtilise l'homme à lui-même, c'est à lui de le rendre à son intégrité. Il convient donc de le prendre comme but de sa quête, de l'investir, de l'inventorier, de l'interroger.

Ainsi s'articulent les trajectoires privilégiées dans l'énonciation, et dans le transfert, abusivement muées en entités — allocutaire, référent,

code, énoncé, — et qui n'y fonctionnent que comme causes de polarisation, mais aussi de diffraction, de distorsion. Ces trajectoires forment elles-mêmes un réseau dont la dynamique sous-tend la programmation de l'énoncé, le ponctue, le marque d'effets rétroactifs, le contraint dans ses dire ou ses omissions. Réseau qui ne manque pas de logique, même si celle-ci échappe à qui l'articule, le patient par exemple. Effet de son histoire, des modalités de son intégration au langage, elle se répète, quelles qu'en soient les torsions, s'agit dans le transfert, le discours. Elle implique le patient, l'analyste, l'énoncé, leur attribuant des fonctions sans doute variables, voire permutable, mais qui toujours obéissent à une certaine loi, s'articulent en un certain champ dont la structuration se repère dans les avatars transférentiels, du patient et/ou de l'analyste.

C'est ce qu'on pourrait appeler la mise en jeu, la mise en acte, fantasmatique. Discours qui ne se dit pas explicitement mais est effet de langage : de l'articulation, de la coupure, du morcellement. Résidu ou réplique fantasmatique qui est toujours tentative de subversion, de transgression de la loi du discours, essai de réinstaurer un continu. Mais celui-ci n'est tel que pour qui y est inclus, enclos, quel que soit le leurre d'un passage du dedans au dehors. Métaphore de lui-même où le « sujet » se propose et s'évanouit. Et il appartient à l'analyste d'en repérer, d'en mettre en cause, encore et toujours, les points de suture.

Par un travail à l'intérieur même de l'énoncé dont la cohérence est sans cesse interrogée, désavouée, fracturée. Mise en perspective, replacée dans un faisceau de relations. Interventions qui signifient au patient qu'il n'a pas à attendre du texte un répondant de sa cohésion, ni un objet obturant de ses béances. Sans doute, est-ce une telle quête qui anime le projet du discours et sa poursuite. Mais elle se révèle visée d'une matrice, d'une forme, qui toujours recule, reste un horizon, hétérogène au discours et pourtant cause de son mouvement métonymique. Beaucoup d'« objets » peuvent tenter de s'y inclure, de s'y approprier, aucun ne s'y présentera comme conforme. D'où le renvoi d'« objet » en « objet », d'énoncé en énoncé. La formalisation du langage dénonce, contre-dit, cette restitution de la mise en forme fantasmatique qui tente de s'y exprimer. Tel est le paradoxe du discours : le dire y contrevient au vouloir dire. Mais il y a un entre-deux de l'énonciation où se déplace la visée de l'« objet du désir », mouvement résultant de l'exclusion de l'énonçant de l'énoncé, et de ses tentatives toujours renouvelées pour y resurgir. Déplacement dont l'analyste doit garantir le procès, le progrès, débridant ses suspens, ses stases.

Pris dans le champ du fantasme, l'analyste — support, entre autres, de la fonction allocutaire — peut y être à divers titres, et c'est de façons diverses qu'il doit en réarticuler les limites, fonctionnant lui-même tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur, de sa clôture.

L'analyse, l'analyste, sera, par exemple, le « lieu du discours », lieu où il convient de s'inscrire, comme prédicat éventuellement. Et sans doute son silence peut-il accréditer ce fantasme. Mais son interprétation dira que le discours est comme tel un non-lieu. Mise en relation de différences, il a comme effet de circonscrire des lieux, comme hors-texte, comme chus du fonctionnement du langage, articulés par lui mais irréductibles au discours.

L'analyse résout le « lieu » du discours en un procès qui sans doute inscrit mais dans lequel on ne peut s'inscrire, notamment parce qu'il inscrit l'exclusion de l'inscrivant.

L'analyste fonctionnera comme le maître, le « garant » du discours, analytique par exemple. Il sera celui qui sait, qui cautionne, qui légifère. Comme tel désirable et dont le supposé prédicat — savoir, théorie, loi, — devient l'objet visé par le discours du patient. Tout gratifiant pour lui que puisse être ce postulat, l'analyste se doit d'en dénoncer le leurre. Ou du moins d'en subvertir les termes. Car que sait-il sinon que « un » savoir, « une » théorie, sont des corrélats fantasmatiques où l'on s'inclut et/ou dont on est exclu sans qu'ils puissent fonctionner comme attributs d'un quelconque « sujet ». Quant à la loi, elle est pure articulation de relations, de renvois. Si elle est condition de possibilité des tissages, des mises en réseaux, voire des systèmes (même si elle s'y trouve transgressée), elle n'est elle-même nulle étoffe, nulle forme. En rien saisissable. Présente nulle part, à l'œuvre partout. Et si l'analyste peut s'en faire le technicien, et non le représentant, c'est à ce prix de s'être lui-même préalablement soumis à ses effets, à son maniement, dans sa propre cure. A cette condition, il peut, à son tour, « faire renvoi ».

Le patient apporte aussi à l'analyse le désir, fantasmatique, de la « communication », communion, co-locution. Lui et l'autre parleraient du même lieu, du même champ. Compris, complices, y résorbant les malentendus, les ambiguïtés, les coupures. Et si l'autre se tait, comment ne pas s'y tromper? Mais s'il parle, comment échapper à cette évidence qu'il parle irréductiblement d'ailleurs, quels que soient les jeux de recouvrements, d'intersections, d'implications, entre les énoncés. Car, en fait, les effets de son entrée dans les grilles du langage, le « sujet » ne peut que les agir, dans le transfert, dans la visée et la structuration même du discours. Articulant, ils ne sont pas à proprement parler articulables. Diable, par contre, est le résultat de l'impact, de l'empreinte, du fantasme de l'autre sur son propre réseau. D'où ce discours ambigu que chacun tient où s'agit, se répète, son propre fantasme, et où s'énonce, se réalise, l'inscription, en son champ, du fantasme de l'autre, provoquant la différence indispensable à la collation, et au dire.

Ainsi s'impose l'impasse, et la relance, de toute communication : ce qu'il prétend dire est, par chacun, indicible, et ce qu'il énonce, à son corps défendant, est par l'autre inintelligible; non dit, non entendu, sur lesquels le discours butte et repart. A chacun son fantasme, au patient, mais aussi à l'analyste.

Inclus dans le champ du fantasme, l'analyste pourra encore y intervenir en position d'« objet », visé dans et ou par le fantasme. C'est le type de relation logique déterminant le fonctionnement de cet « objet » qui devra là être interrogé et, de façon plus spécifique, son mode de rapport au champ fantasmatique de l'autre. Peut-il se définir comme relation d'équivalence, d'implication, de disjonction, de déduction, etc. L'intersection y est-elle privilégiée? Autrement dit, quelle est la copule logique qui articule ces univers fantasmatiques, et quels sont leurs éventuels points sécants? A l'analyste d'y porter sa vigilance pour le repérage du fonctionnement aussi bien de son propre transfert que de celui de son patient. Il n'a cependant pas à les dénommer, à les expliciter. Dire qui, sans doute, accrédirait

quelque sortie possible du fantasme — l'accès à une méta-fantasmatique! — et qui n'en favoriserait que le déplacement, à moins qu'il n'en reboucle la clôture. Le fantasme est irréductible à l'énoncé, et c'est plutôt par un agir, non verbalisé comme tel, — ce qui n'est pas dire non symbolisé, — que l'analyste peut en désigner l'horizon. Jouant de son silence et de sa propre parole, il en suggère les limites, fonctionnant tantôt à l'extérieur, tantôt à l'intérieur, de son champ; complice du fantasme de l'autre quand il se tait, y contrevenant dès qu'il produit un énoncé où, si averti soit-il, se trahit son propre fantasme. A moins que, très habile en son art, il ne prétende parler tour à tour du champ fantasmatique de l'autre, et du sien, mimant leur articulation et/ou leur démarcation. Tentative qui, certes, est susceptible d'induire le patient à un suspens où peut prendre forme une question des plus pertinentes. Mais cette démarche requiert la plus grande prudence, voire suspicion, forçant là une limite où le leurre se laisse mal surprendre.

Quant à la relation à la fonction-objet impliquée dans et/ou par le fantasme, elle peut encore se repérer dans la spécificité des contraintes, des violences, des distorsions, que celui-ci impose à la structuration de l'énoncé, y provoquant des systématisations, des anomalies, des lapsus, etc.

Le référent vaut aussi d'être interpellé comme pôle où se suspend le fantasme. Et sa soi-disant objectalité, voire objectivité, suppose quelque opacité et/ou cerclage qui mérite d'être interrogé, articulé. Défini par le fonctionnement du langage, c'est abusivement qu'on lui déléguerait, en dépit de celui-ci, une entité, une identité à soi. Il est lui-même déterminé par un réseau de différences dont l'analyste doit assurer le jeu. Car l'ancre, le répondant fixe ou sûr que prétendrait y trouver le patient serait encore constitution d'une clôture dont il attend, certes au prix d'un report, quelque centrage. Colmatant au lieu du référent les blancs, les articulations, du discours, y différant son procès et l'efficience de ses lois.

Ce référent sera donc récusé, dé-mobilisé, en tant que contrepoint, contrepoids, à l'articulation toujours métastable de l'énonciation. Garanti comme hors-texte par son appartenance au passé, et aussi bien son projet dans le futur, il sera retraduit en fonctionnement synchronique par la relève de ses incidences sur la structuration actuelle de l'énoncé. Cautionné par l'existence de quelque autre, il sera démasqué comme visée d'étayage du discours du patient à l'imprononçable du fantasme de l'autre; ce qui doit s'entendre, en fait, comme déport au « bénéfice » de l'autre de l'interaction de champs fantasmatiques, indicible, certes, mais dont l'action peut se repérer dans la mise en forme et les réalisations de l'énoncé. Fondé sur la matérialité de quelque objet, de quelque « corps », la stabilité, la récurrence, du référent aura sans doute à être interprétée comme tentative d'enrayer le processus de différenciation et d'éliision du « sujet parlant » au prix d'en figer la schize, voire de forclure le jeu de l'énonciation. Et, sans doute, la même analyse s'imposerait-elle pour résoudre toute collusion trop étroite, adéquate, entre le référent et l'image, le référent et le concept.

\* \* \*

« Et le sexe? » dira-t-on. — « Oui. Mais le neutre? et pourquoi l'un a-t-il besoin de l'autre pour s'articuler? » — « Et l'Œdipe? » — « Le fonc-

tionnement synchronique du discours met en jeu ce que le mythe met en scène. » — « Mais l'inconscient? » — « Une hypothèse quant au procès du discours, à son sens et/ou à son non-sens, à ses ratages, et au désir comme au leurre de toute communication? ».

Le Directeur, Henri DIDIER